

Département du Développement
Direction de la Qualité
Service Bien-être animal

Chaussée de Louvain, 14
5000 NAMUR

Tél. : +32 (0)81 64 96 98 ou 96 51

Fax : +32 (0)81 64 95 44

e-mail:

carole.deltour@spw.wallonie.be

catherine.terclavers@spw.wallonie.be

MOREAU Marie Pascale
Rue du Cottapre, 41
5640 SAINT GERARD

Vos réf. :

Nos réf. : DGARNE/DD/DQ/D32/CD/17-0166

Annexes(s) :

Votre contact : Carole Deltour / Catherine Terclavers

Objet : Demande d'agrément pour un élevage occasionnel

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande d'agrément pour élevage occasionnel de chiens.

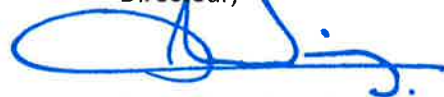
Après examen de celle-ci, nous avons l'honneur de vous signaler que votre demande est recevable. Vous êtes agréé en tant qu'éleveur occasionnel de chiens sous le numéro HK01900164.

Cet agrément est valable à compter du lendemain de sa délivrance pour une durée de six ans.

Nous comptons sur votre collaboration et sur toutes les mesures appropriées que vous mettrez en œuvre pour assurer le bien-être de vos animaux.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Directeur,



Ir Damien Winandy